

1. Introduction

Une opération de développement rural est un processus participatif, mené par une commune, au service du milieu rural. Par ce processus, les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux élaborent et mettent en œuvre une stratégie pour leur territoire.

L'opération est décrite dans un document appelé programme communal de développement rural qui s'articule en 6 parties :

- L'analyse socio-économique.
- Les résultats de la consultation de la population.
- Le diagnostic partagé.
- La stratégie de développement pour les 10 prochaines années,
- Les projets décrits sous forme de fiches, ainsi que leur programmation.
- Le tableau récapitulatif.

Vous trouverez ci-après un condensé de ce programme communal de développement rural.

2. Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

Implantée au cœur de l'Ardenne, la commune de Sainte-Ode se situe au centre-Est de la Province de Luxembourg, à proximité des pôles économiques et touristiques de Bastogne, Libramont-Chevigny, La Roche-en-Ardenne et Marche-en-Famenne.

Elle est traversée par la N4 « Arlon-Marche » et la N826 « Libramont-Houffalize ». L'autoroute E411 se situe à environ 30 minutes (28 km).

La commune ne dispose pas d'infrastructure ferroviaire, les gares les plus proches se trouvent à Libramont (17 km) et Marloie (33 km). Cinq lignes de bus desservent le territoire. Toutefois, l'offre en transports en commun peut être qualifiée de faible, avec une faible fréquence des bus et des horaires majoritairement fixés en fonction des horaires scolaires.

La dynamique transcommunale s'appuie plus spécifiquement sur l'Ourthe, avec le Parc naturel et le Contrat de rivière.

La commune de Sainte-Ode s'étend sur une superficie de 9.794 ha dont près de la moitié (46,5 %) est couverte par des bois et des forêts. Les terres agricoles représentent un peu plus de 43 % du territoire. Au total, les zones non urbanisables représentent pratiquement 94 % du territoire communal.

L'Ourthe occidentale et son affluent principal, le ruisseau de Laval, forment deux vallées qui marquent le relief accidenté de la commune de Sainte-Ode.

Le territoire communal présente une grande richesse biologique, notamment reconnue par 2 sites Natura 2000 qui s'étendent sur 18,7 % du territoire :

- La Forêt de Freyr (BE34030) ;
- Le Bassin moyen de l'Ourthe occidentale (BE34031).

En outre, Sainte-Ode compte 4 réserves naturelles domaniales, 22 sites de grand intérêt biologique, 23 arbres remarquables et 9 sites d'intérêt paysager.

La commune de Sainte-Ode compte 2 monuments et sites classés et près de 40 édifices repris à l'inventaire du patrimoine monumental de Belgique.

Comptabilisant 2.665 habitants (1.335 hommes et 1.320 femmes) au 01/01/2022, Sainte-Ode présente une densité de population de +/- 26 habitants par km². Depuis 30 ans, la commune a vu sa population augmenter de manière irrégulière mais constante. Selon les projections démographiques, elle augmentera encore d'ici 2035, avec 456 habitants supplémentaires.

L'âge moyen de la population de Sainte-Ode est de 40,2 ans, donc une moyenne relativement jeune : la part communale des plus de 65 ans (17,7 %) est inférieure à celle des moins de 20 ans (26 %).

En 2020, on comptabilise 486 emplois salariés sur le territoire communal, soit 41,3 % de la population. Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois sont :

- Administration, défense, enseignement, santé et social : 59,1 % de l'emploi salarié total. La présence d'une maison de repos, d'un centre Croix-Rouge etc. confère un nombre important d'emploi sur la commune
- Commerce, transports et HoReCa : 20,2 %

- Construction : 11,3 % (secteur qui a presque doublé en 10 ans)

En 2022, le ratio d'emploi intérieur communal est de 48,1 %. Il est inférieur aux deux échelles de référence, l'arrondissement de Bastogne (51,0 %) et la Région wallonne (59,4 %). Au regard du taux d'emploi communal (67,1 %), on peut constater que les emplois offerts à la population en âge de travailler dans la commune sont largement inférieurs à sa population.

En 2020, la commune de Sainte-Ode compte 304 travailleurs indépendants, soit 25,9 % de la population active communale. Il se répartit entre les trois grands secteurs d'activité, à savoir l'agriculture (29,3 %), l'industrie (24,7 % - en augmentation), et les professions libérales (22,4 % - en augmentation).

La commune va créer un Parc d'activités économiques : le « Parc de la Barrière Hinck ». Il sera géré par IDELUX et en pluricommunalité par les Communes de Sainte-Ode et Bertogne. Sa surface est de +/- 7 ha.

Avec ses richesses naturelles et paysagères, la commune de Sainte-Ode présente un potentiel touristique indéniable, vert et diffus.

Selon l'administration communale, on dénombre 55 hébergements touristiques : 40 gîtes, 11 maisons/chalets à louer, 2 campings et 2 chambres d'hôtes. L'offre en restauration et cafés est par contre peu développée et assez éparse (3 brasseries, 6 restaurants, 1 café/bar et 1 friagerie).

Le territoire communal dispose de 268 km de promenades balisées réparties sur 23 itinéraires en boucle. A côté de ces promenades balisées, on dénombre également toute une série d'autres itinéraires de balades (par exemple des promenades thématiques et des sentiers didactiques, ou encore des itinéraires vtt). Au niveau des autres activités touristiques, on peut notamment citer les producteurs de terroir locaux (brasserie, fromagerie, etc.), les écuries et pêcheries, et les différents événements et manifestations.

En 2020, la superficie agricole utilisée (SAU) s'élève à 3.884 ha et on dénombre 52 exploitations agricoles. L'agriculture semble donc encore traditionnelle et est manifestement tournée vers l'élevage bovin. Quelques cheptels porcins et ovins sont également recensés, ainsi que des volailles. Au travers de différentes initiatives, la commune voit le développement des circuits courts alimentaires sur son territoire.

La forêt occupe plus de 45 % du territoire communal. Ce sont majoritairement des forêts privées. Le patrimoine forestier communal est géré par les cantonnements DNF de Nassogne et La Roche-en-Ardenne. Il s'étend sur près de 607 ha, principalement en forêt de Freyr. Les principales essences forestières sont des feuillus.

La couverture du territoire communal par les réseaux Internet fixe et 4G est correcte. Certaines portions du territoire au Nord-Est et au Sud-Est semblent souffrir d'une couverture plus faible mais suite à plusieurs travaux qui ont permis d'améliorer la situation, la problématique liée à la connexion Internet est dorénavant concentrée sur quelques villages à très faible densité de population.

La commune de Sainte-Ode s'inscrit dans une démarche proactive en matière d'énergie. Elle a adhéré à la Convention des Maires et propose à la population locale les services d'un écopasseur en collaboration avec les communes de Bertogne et Tenneville. En outre, différentes actions ont été menées par la commune, comme l'isolation de toitures, et d'autres actions sont programmées (panneaux photovoltaïques, chaudière à pellets, etc.).

Le territoire communal comprend plusieurs commerces de proximité (22 cellules commerciales dont 5 qui répondent aux besoins quotidiens).

La commune compte 4 établissements scolaires maternel et primaire : l'école fondamentale de Lavacherie, l'école fondamentale de Tillet, l'école fondamentale de Sprimont et l'école fondamentale de Rechrival. Les écoles secondaires les plus proches se trouvent à Libramont, Bastogne et Saint-Hubert.

Au niveau des services aux aînés, on pointera l'existence de :

- La maison communautaire « L'oiseau bleu » ;
- Les services du CPAS.

Concernant les services dédiés aux enfants et aux jeunes, notons :

- CRAB : la maison de jeunes ;
- La crèche communale « L'Ode aux câlins » ;
- L'Accueil Temps Libre (extra-scolaire).

Au niveau des soins de santé, pour une commune rurale, l'offre est intéressante avec la présence de deux cabinets médicaux et d'une pharmacie.

La culture n'est pas encore fort développée à Sainte-Ode, toutefois une troupe de théâtre et une commission culturelle ont récemment été mises en place.

L'animation villageoise repose essentiellement sur différents comités et associations, principalement sportives.

Plusieurs salles sont mises à disposition des habitants et des associations, ainsi qu'une Maison rurale, réalisée dans le cadre de l'ancien PCDR.

3. **Partie 2 : Résultats de la participation de la population**

L'aventure citoyenne débute au printemps 2022 où s'enchainent visites de terrain, rencontres personnes-ressources et préparation de la communication pour la phase d'information et de consultation des habitants.

Au terme des 4 réunions villageoises organisées durant l'automne 2022, la Commission locale de Développement rural - composée de 24 membres - prend ses fonctions et se réunit à neuf reprises entre le 15/12/2022 et le 28/09/2023. Une fois les grands enjeux et pistes d'objectifs de développement identifiés, la CLDR a sollicité une nouvelle fois l'ensemble de la population par le biais d'un appel à projets. La Commission n'a pas hésité non plus à élargir son champ de vision en faisant appel à des experts, spécialistes d'une thématique ou d'une autre (tourisme, mobilité, etc.).

D'un commun accord, le Collège communal, l'auteur de PCDR, les membres de la CLDR et les agents de développement se sont engagés à adopter un rythme de croisière soutenu pour élaborer ce nouveau PCDR. La grande gagnante de ce challenge est sans nul doute la dynamique citoyenne. En effet, le taux de participation en CLDR est proche de 70% et la motivation à poursuivre avec la mise en œuvre des projets et actions du PCDR est intacte, voire même renforcée par l'impatience !

L'un des secrets de cette ODR menée à un rythme intense est avant tout d'élaborer un planning sur le long terme avec les différents partenaires. Les membres de la CLDR ont donc connaissance - depuis la mise en place de la Commission - qu'ils s'engagent pour travailler durant 6 mois sur un gros dossier et se mobilisent au maximum à chaque réunion mensuelle. De leur côté, les agents de développement ont veillé à installer un climat de confiance et de travail efficaces et agréables en misant sur l'apport de méthodologies ludiques et pédagogiques.

C'est donc bien le fruit d'un travail collectif citoyen assidu que le Conseil communal a reconnu et félicité en approuvant le Projet de PCDR.

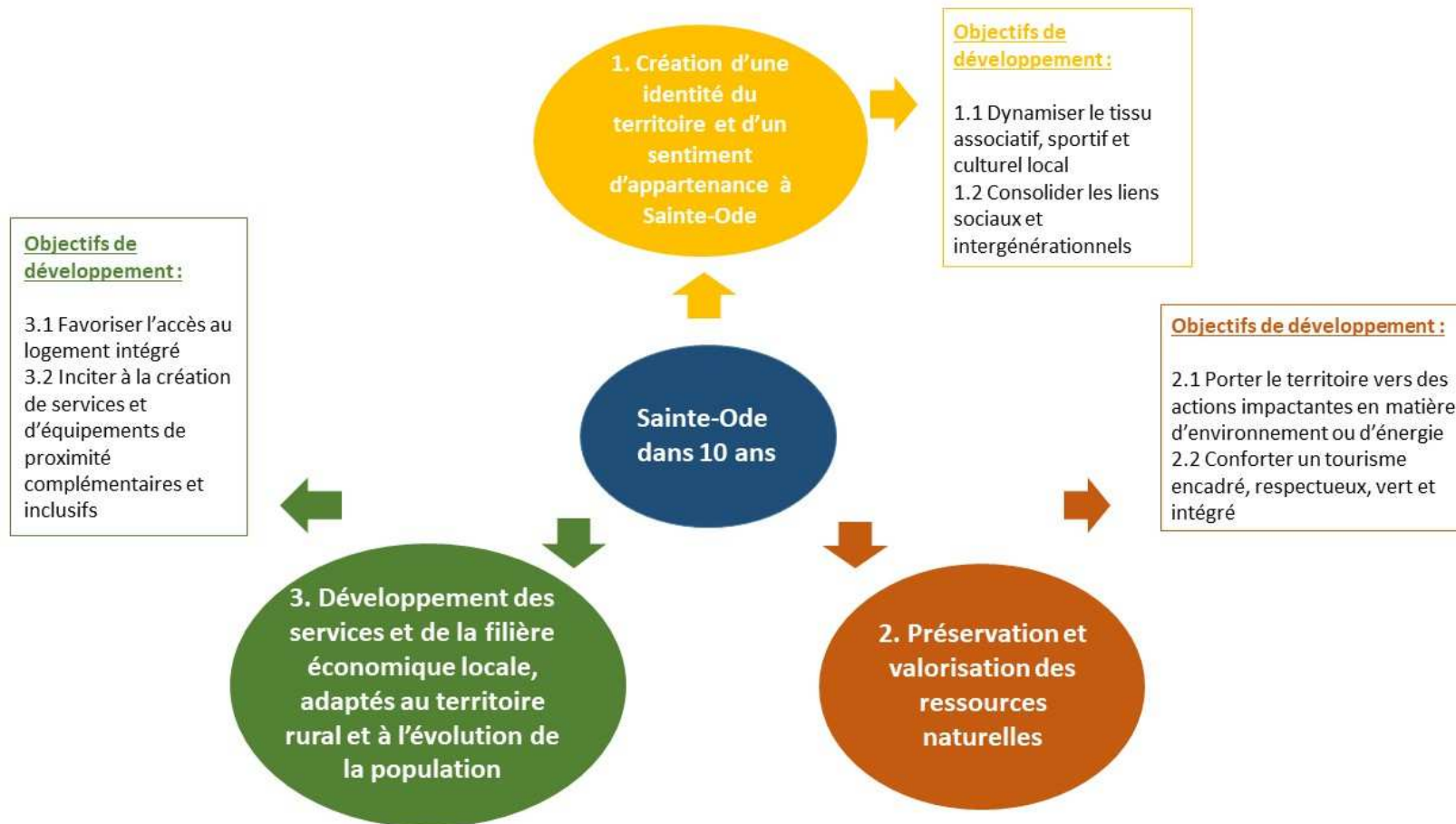
4. Partie 3 : Diagnostic partagé

Dans le cadre du processus, un **diagnostic partagé (partie 3 du PCDR)**, résultant de la confrontation des parties 1 et 2, doit permettre de donner une vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de dix ans.



5. Partie 4 : Objectifs de développement

Sur base de ce diagnostic partagé et des trois grands enjeux formulés, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) s'est attachée à définir une stratégie de développement. La vision stratégique est déclinée en 6 objectifs de développement (2 objectifs répondent à chaque enjeu). Chaque objectif est bien entendu desservi par plusieurs projets matériels et immatériels.



6. Partie 5 : Projets

Sur base du travail de priorisation et d'approfondissement des différents projets de la CLDR, des fiches ont été rédigées.

Les différents projets sont classés en quatre lots en fonction de la priorité donnée par la CLDR :

- Le lot 0 reprend les projets ou actions en cours ou initiés par la commune pendant la consultation de la population menée dans le cadre de l'opération de développement rural.
- Le lot 1 reprend les projets prioritaires dont la réalisation est prévue dans les trois premières années de la mise en œuvre du PCDR. On y retrouve 4 projets matériels et 8 projets immatériels
- Le lot 2 comprend les projets dont la réalisation est prévue entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année de mise en œuvre du PCDR. On y retrouve 11 projets matériels et 6 projets immatériels.
- Le lot 3 énonce les autres projets à mettre en œuvre à plus long terme. On y retrouve 8 projets matériels et 6 projets immatériels

Les projets immatériels du lot 1 sont :

1. **Soutien à l'école du dehors et proposition d'alternatives pédagogiques aux écoles communales** : l'école de Rechrival a lancé récemment l'école du dehors, une alternative pédagogique favorisant les contacts avec et par la nature dans l'apprentissage des fondamentaux. Le projet consiste à développer des alternatives de ce type dans les trois autres écoles.
2. **Développement d'achats groupés « énergie » pour les citoyens** : le projet vise à rassembler un maximum de citoyens pour négocier des achats « énergie » à prix compétitifs.
3. **Sauvegarde et mise en valeur du petit patrimoine** : le projet consiste tout d'abord à effectué un travail d'identification et d'inventaire des éléments remarquables, afin de programmer l'entretien, la rénovation ou la conservation du patrimoine.
4. **Organisation d'une grande manifestation annuelle rassemblant toutes les associations et générations** : le projet consiste à organiser une manifestation fédératrice par et pour les associations, afin de rassembler lors d'un événement tous les acteurs du monde associatif et de susciter des collaborations et échanges entre eux.
5. **Mise en place d'un Schéma de Développement Communal et d'un Guide Communal d'Urbanisme** : le **SDC** définit une stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal sur base d'une analyse contextuelle, il a une valeur indicative. Le **GCU** a également une valeur indicative, il a pour finalité de définir des objectifs d'urbanisme et des indications, en tenant compte des spécificités du territoire sur lequel il porte.
6. **Communication sur les ventes en circuit-courts existantes** : le projet vise à améliorer la visibilité des productions locales et la connaissance des moyens de se les procurer sur la commune.
7. **Mise en place d'actions d'accueil pour les nouveaux habitants** : ces actions prendront la forme de rencontres des nouveaux habitants dans chaque village afin de promouvoir leur intégration dans la vie sociale de la commune.

- 8. Création d'un groupe de travail « nature » et mise en place d'actions en faveur de la biodiversité :** le projet consiste à créer un Groupe de Travail Nature avec des citoyens et des experts de la commune de Sainte-Ode afin de réfléchir et de mettre en place des actions en faveur de la biodiversité sur le territoire.

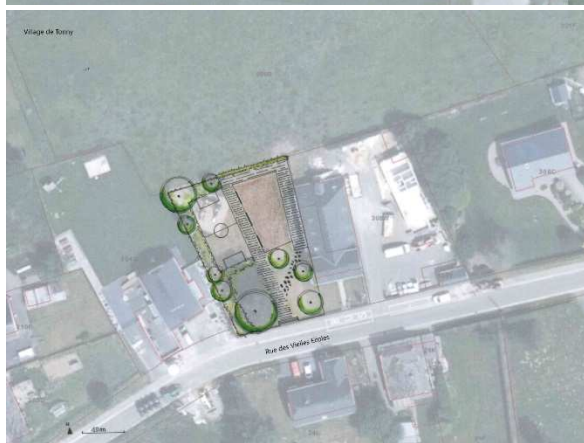
Les projets matériels du lot 1 sont :

CRÉATION D'ESPACES DE LOISIRS EXTÉRIERS DANS LES VILLAGES

L'objectif du projet est de créer des espaces de loisirs extérieurs dans les villages n'en possédant pas encore et présentant la possibilité d'aménager une partie d'espace public à cet effet.

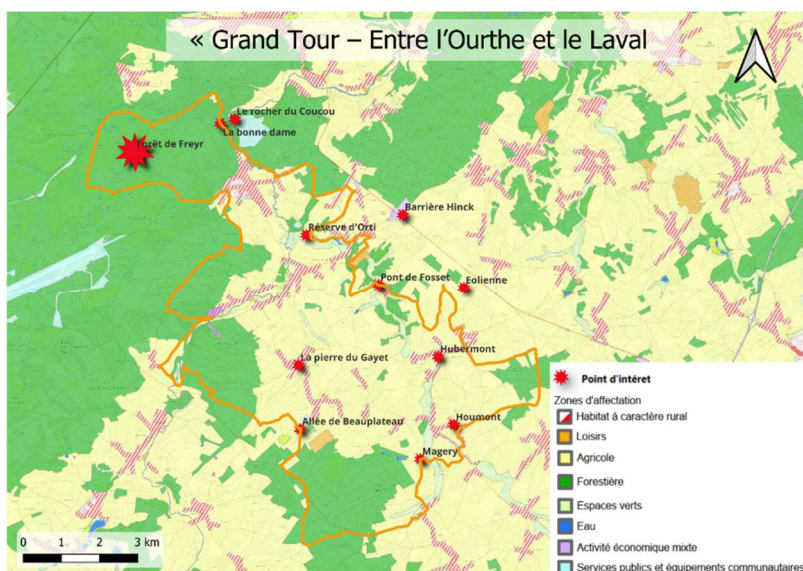
Quatre espaces de convivialité seront créés dans les villages suivants :

- **Gérimont :** l'espace sera réparti entre des petites zones de jeux et une aire de pique-nique enherbée ;
- **Magerotte :** autour de la future salle de village, on retrouvera plusieurs éléments tels qu'un terrain de pétanque, une plaine de jeux et une aire de barbecue ;
- **Hubermont/Rechrival :** l'espace étant limité, une plaine de jeu sera installée ainsi que plusieurs massifs plantés pour garantir un espace tampon entre la voirie et la plaine de jeux ;
- **Tonny :** l'espace sera réparti entre trois zones différentes, un terrain multisport extérieur de 16mx8m, une aire de jeux, et un espace de détente.



CRÉATION D'UN PARCOURS LUDIQUE VALORISANT LE CADRE NATUREL DU TERRITOIRE

Le projet consiste à créer un parcours ludique qui relie les différents points d'intérêts naturels, historiques, architecturaux et paysagers identifiés par la CLDR et des acteurs de référence (Forêt de Fréyr, rocher du Coucou, etc.). Différents aménagements de mise en valeur seront réalisés (panneaux d'information, parcours sensoriel, jeux pour enfants, aire d'observation de la forêt, etc.). Ces aménagements s'appuieront sur une cohérence graphique et identitaire.



AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE D'AMBERLOUP

Le projet consiste à aménager la traversée d'Amberloup, plus précisément le tronçon d'environ 1,8km se situant entre le carrefour Fontenal et celui rue des Rainettes. La traversée sera toutefois repensée dans sa globalité afin de garantir une continuité végétale et sécurisante pour ses différents usagers.



CRÉATION DE LA VOIE LENTE TILLET-MAGEROTTE

Le projet consiste à continuer la voie lente existante (Lavacherie – Tillet) de Tillet jusqu'à Magerotte, en passant par Pinsamont, ce qui représente 4,6 km.

